



N° d'anonymat

EPREUVE DE Composition sur un sujet d'ordre général

Ces dernières années ont été riches en événements majeurs avec des conséquences plus ou moins dramatiques sur la France et ses habitants. La liste est longue mais chacun se souvient des plus marquants comme par exemple le naufrage de l'Érika et la marée noire qui en a découlé, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, la canicule de 2003, les émeutes urbaines de 2005-2006 et plus récemment encore la crise financière et économique commencée en 2008, la grippe H1N1, la tempête Xynthia, le scandale sanitaire du Mediator...

De tels événements font de façon récurrente la une de l'actualité puisque considérés comme anormaux et graves. En effet depuis la fin du XIX^e siècle et tout au long du XX^e l'idée d'anormalité du risque s'est répandue jusqu'à devenir la norme, c'est l'idée de la fin de la tolérance du risque, l'idée du risque zéro, renforcée par le progrès technologique jugé capable d'éviter tout risque. Avec l'entrée dans le XXI^e siècle cette tendance a fait que se conforter.

Butant l'idée de risque zéro semble assez utopique, il n'existe pas et n'existera jamais. En conséquence face aux multiples risques passés, présents et à venir se dessine toute la question de leur encadrement. Comment éviter ou minimiser les risques et leurs conséquences? Comment les prévoir? Comment y remédier? Comment réparer?

Toutes ces questions et leurs réponses relèvent des pouvoirs publics, seuls aptes par leurs politiques publiques à encadrer le risque et à protéger une population dans son ensemble dans un contexte européen et mondial engendrant une mondialisation et une multiplication des risques de toutes sortes.

Ainsi se pose la question des enjeux et du

orientations à suivre en France afin d'assurer la protection effective et optimale de la population et du territoire.

Dans ce cadre il faut entendre la population comme l'ensemble des individus vivant en France et le territoire comme le territoire français métropolitain et ultra-marin mais aussi rural et urbain. L'idée de protéger quant à elle consiste à éviter la survenance d'un risque causant des dommages, il faut y voir la protection au sens large. Enfin les enjeux sont les problèmes importants que l'on souhaite résoudre et les orientations doivent être vues comme l'ensemble des solutions envisagées, envisageables et adoptées.

A travers les politiques publiques se dégage une hiérarchie des enjeux, avec certaines questions jugées prioritaires et une possible mouvance de cette hiérarchie selon les époques.

La France se distingue par une culture propre et ancienne avec en particulier un modèle social unique au monde. La protection du pays et de ses habitants est assurée, au sens de l'être, dans tous les domaines, garantissant un niveau de vie élevé pour tous. Cependant ce modèle français connaît des failles et doit en permanence s'adapter aux évolutions. Il s'en suit que les enjeux et les orientations sont multiples mais peuvent être classés en deux grandes catégories : d'une part assurer la sécurité du territoire et de la population (I), d'autre part défendre le modèle social français (II).

I Assurer la sécurité du territoire et de la population

La sécurité est entendue ici au sens large, elle recouvre la lutte contre les risques (A) et l'insécurité (B).

A. Lutter contre tous les risques

La multiplication des risques touchant le territoire et la population implique une multiplication de leur prise en charge par les autorités compétentes. Cela veut donc dire que dans tous les secteurs le risque doit être évalué, contrôlé et jugulé.

A ce titre le territoire fait l'objet d'une protection très abondante. En effet le territoire est à la fois le lieu où vivent les populations mais aussi le détenteur des ressources naturelles du pays, il est donc essentiel de le protéger dans l'intérêt de tous. Ainsi pour les sols à proprement parler la législation est très développée en matière d'urbanisme avec le plan local d'urbanisme (PLU) pour les communes qui encadrent l'affectation des sols et la délivrance des permis de construire sur le territoire communal, et le schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui accomplit les mêmes missions mais sur un territoire plus vaste. L'idée est de maîtriser l'urbanisme et les sols afin d'éviter les dérives, le territoire étant une ressource limitée il doit donc en être fait un usage rationnel. De la même façon l'extraction des ressources naturelles des sols est très encadrée.

Enfin la prise de conscience assez récente concernant la protection de l'environnement a entraîné la multiplication de mesures allant en ce sens avec notamment la Charte de l'environnement en 2004 et les lois Grenelle I et II de 2007 et 2010.

Dans la même idée le patrimoine naturel de l'Etat (domaine public naturel) fait l'objet d'une grande protection : il est inaliénable, intransmissible et connaît des conditions d'exploitation. Le conservatoire national du littoral

et des rivages lacustres est le meilleur exemple de protection de certains territoires.

Quant aux populations de ces territoires, elles aussi font l'objet d'une protection contre les risques avec des plans de protection contre les risques (PPR) dressés par les autorités préfectorales pour les zones jugées à risques. Depuis l'accident industriel d'AZF les zones industrielles sont très surveillées surtout lorsqu'elles sont établies près de zones d'habitation. Même chose pour les populations à proximité d'installations nucléaires. De nombreux plans de lutte sont établis en cas de survenance de ces risques, en particulier inondations (plan ORSEC) et marées noires (plan POLMAR).

Tout de façon récurrente c'est l'enjeu de lutte contre l'insécurité qui est le plus discuté et porté par les pouvoirs publics.

B. Lutte contre l'insécurité

L'insécurité peut se définir comme le sentiment de crainte pour sa personne et ses biens.

Au sens large l'insécurité touche de nombreux domaines. Ainsi par exemple la France depuis plusieurs décennies mène une politique de sécurité énergétique visant à assurer l'indépendance énergétique française via le réseau des centrales nucléaires, ainsi qu'une lutte pour la sécurité alimentaire dans le cadre européen via la politique agricole commune (PAC).

De même la politique de Défense française vise à assurer la protection du territoire et des populations mais aussi l'indépendance de notre pays tout en participant activement aux organisations internationales garantissant la sécurité mondiale comme l'OTAN ou l'ONU.

intercalaire n° 1

Mais l'insécurité c'est surtout une lutte active contre de multiples risques comme la délinquance ou le trafic de drogue. Cette lutte est menée par les services de police et de gendarmerie ainsi que par tous les acteurs du secteur de la justice.

Depuis 2002 le sentiment d'insécurité est jugé majeur, et il doit être combattu selon les pouvoirs publics. Dans cette optique de nombreuses mesures ont été mises en place afin de mettre fin à l'insécurité : plans de lutte contre la délinquance, mesures pénales, renforcement des moyens de police, brigades anti-criminalité (BAC), groupes d'intervention régionaux (GIR)...

En particulier les banlieues sensibles ont été au cœur de ces enjeux d'insécurité. De nombreux dispositifs visent à normaliser ces territoires via les mécanismes de zones urbaines sensibles, zones d'éducation prioritaire, rénovation urbaine, adultes-relais, unités territoriales de quartier, services publics de proximité, transports publics...

En matière de sécurité le préfet et les services déconcentrés jouent un grand rôle, en particulier avec depuis peu les directions départementales de la protection des populations (DDPP).

Enfin la lutte contre l'insécurité c'est aussi la lutte contre les risques potentiels dont certains ont été très médiatisés (OGM, biotechnologies...). La protection du territoire et de la population est alors assurée en théorie par le principe de précaution.

Cette lutte contre l'insécurité connaît des failles puisque malgré l'éventail des mesures prises le sentiment d'insécurité progresse et les problèmes des banlieues abandonnées restent la même. Partant s'impose la question de l'importance que les pouvoirs publics accordent à ces problèmes et quels moyens ils souhaitent engager afin

de les résoudre. La question étant fort complexe, la réponse n'est tout autant, néanmoins les politiques visant à renforcer et améliorer le système judiciaire, la prévention, la rénovation urbaine... sont des orientations qui semblent incontournables et bénéfiques.

Surtout la protection du territoire et de la population passe en France par un modèle social unique.

II - Assurer un modèle social protecteur du territoire et de la population.

La France dispose d'une protection sociale très importante (A) et les pouvoirs publics mènent de nombreuses politiques sociales en parallèle (B).

A. La protection sociale

Afin de protéger la population contre les risques sociaux la France s'est dotée d'un modèle social très porté en grande partie par la sécurité sociale. De cette façon les principaux risques sociaux sont pris en charge dans une optique de solidarité.

La population est de ce fait protégée contre les risques que sont la maladie, la maternité, la vieillesse, le handicap, les accidents du travail, le chômage...

Les risques sociaux sont nombreux et évoluent, ainsi depuis peu est apparu un nouveau risque : celui de la dépendance avec le vieillissement de la population.

Courir ces risques c'est protéger l'ensemble de la population.

De nombreux minima sociaux permettent un niveau de vie minimum pour tous.

La protection sociale assure une solidarité nationale

et une certaine cohésion sociale.

Cependant le modèle social français est menacé et donc la protection de la population elle-même est menacée. En effet il existe un enjeu complexe de financement de la protection sociale et un enjeu majeur de lutte contre le chômage puisque le système français bismarckien de sécurité sociale repose sur le salariat et donc sur l'emploi, or avec le chômage de masse les rentrées d'argent s'affaiblissent tandis que les dépenses explosent.

Les pouvoirs publics mènent depuis plusieurs décennies une lutte pour l'emploi et donc contre le chômage. Ainsi le droit du travail français vise à protéger les salariés, l'ANPE devenue Pôle emploi vise à réduire le chômage, le SMIC permet aux travailleurs de bénéficier d'un revenu minimal décent, mesures pour encadrer le licenciement, lutte contre les délocalisations, allègements fiscaux...

La question de l'emploi est cruciale mais malgré les mesures prises le chômage reste élevé, la population n'est plus protégée au point assez, c'est ainsi que monte le sentiment de peur du déclassement et de peur du chômage.

Pourtant les pouvoirs publics agissent sans cesse avec des politiques sociales variées.

B. Les politiques sociales

En plus de la protection sociale Nationale et de minima sociaux, les pouvoirs publics interviennent dans tous les domaines sociaux, on parlait ainsi d'Etat Providence aujourd'hui remis en cause.

Le citoyen est jugé trop faible et démuné face aux risques, la solidarité nationale doit venir l'aider sans pour autant tomber dans l'exéc de l'assistanat, on est assez loin du self-made man anglo-saxon.

La politique sociale de l'emploi évoquée supra est la plus développée mais il existe de nombreuses politiques sociales visant à assurer la cohésion sociale.

On trouve des politiques d'éducation (gratuité, ZEP...), de formation, du logement (logement décent, HLM, rénovation urbaine), de santé (campagnes de prévention, vaccination...), aide au handicap (scolarisation, lutte contre les discriminations, accessibilité...), aides à la famille (congé maternité et paternité, crèches, allocations familiales...).

Ces politiques sociales sont critiquées quant à leur légitimité et à leur efficacité. L'enjeu est donc de savoir s'il faut les conserver, les rationaliser ou les supprimer.

Aujourd'hui si leur coût est important ces politiques sont nécessaires afin de lutter contre les inégalités, d'assurer la protection de tous et de défendre le modèle social français. Mais elles créent aussi de l'assistanat et pèsent sur l'économie selon leurs détracteurs, certes cela est vrai et mérite débat mais une chose est sûre, défendre un modèle social fort - tout en menant une lutte contre les risques et l'insécurité - est le meilleur moyen de protéger le territoire et la population en France.